ABE
SASU, société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 20 rue Charles de Gaulle
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
921 650 628 R.C.S. SAINT-ETIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 1ER JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le premier juin,
A 14 heures,

Monsieur Antoine BASSO,
Associé unique de la société ABE,
Après avoir exposé qu'il conviendrait de transférer le siège social,

A pris les décisions suivantes relatives :
- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,

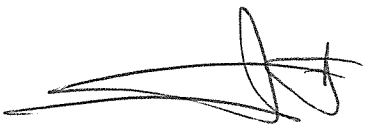
PREMIERE DÉCISION
Monsieur Antoine BASSO, associé unique, décide de transférer le siège social du 20 rue Charles de Gaulle, 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON au 69 Rue des Chênes 42 680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ à compter du 1er juin 2024 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts,

dont la rédaction est désormais la suivante :

"ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL"
"Le siège social est fixé à **69 Rue des Chênes 42 680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ.** "
Le reste de l'article demeure inchangé.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Antoine BASSO



AB